



UNE IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE DU QUÉBEC AUGMENTE SA PART D' ACTIONS DANS MÉTAUX OSISKO

(Montréal – 17 avril 2019) Métaux Osisko inc. (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer que la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse »), un grand investisseur institutionnel canadien, a augmenté sa participation dans la Société avec l'acquisition d'un million d'actions du président exécutif du conseil, Robert Wares.

La CDPQ, dont les avoirs nets mondiaux s'élèvent à plus de 309,5 milliards de dollars, est un partenaire institutionnel stratégique et un actionnaire de Métaux Osisko depuis 2014.

Robert Wares a déclaré : « Nous sommes très heureux que la Caisse ait choisi d'investir davantage dans Métaux Osisko. De notre point de vue, ceci témoigne de sa confiance dans la stratégie de croissance de la Société ».

À la suite de la transaction, M. Wares conservera une participation minimum de 9,5 % en actions de la Société.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers historiques de premier plan pour la production de zinc au Canada. Le camp minier de Pine Point (« CMPP ») est situé sur la rive sud du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest, à proximité d'infrastructures et d'une route d'accès pavée, en plus de 100 km de chemins de halage et d'une sous-station électrique déjà en place. Le CMPP renferme des ressources minérales présumées conformes au Règlement 43-101 de **38,4 Mt à des teneurs de 4,58 % zinc et 1,85 % plomb**, ce qui en fait l'un des plus importants gîtes de zinc exploitable par fosse au Canada (pour de plus amples détails, veuillez consulter le rapport technique révisé déposé sur SEDAR). Les sondages de 2018-2019, lorsque tous les résultats d'analyse seront obtenus, seront intégrés à la base de données en vue d'établir une nouvelle estimation des ressources au deuxième semestre de 2019. Le camp minier de Bathurst (« CMB »), situé dans le nord du Nouveau-Brunswick, renferme des ressources minérales conformes au Règlement 43-101 de 1,96 Mt à une teneur de 5,77 % zinc, 2,38 % plomb, 0,22 % cuivre et 68,9 g/t argent (9,00 % Éq.Zn) dans la catégorie indiquée et de 3,85 Mt à une teneur de 5,34 % zinc, 1,49 % plomb, 0,32 % cuivre et 47,7 g/t argent (7,96 % Éq.Zn) dans la catégorie présumée au sein des gîtes Key Anacon et Gilmour Sud. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant une douzaine de cibles de zinc peu explorées qui progresseront de manière sélective au moyen de l'exploration.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction

Métaux Osisko

514 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs

Métaux Osisko

438 399-8665

Courriel : clalli@osiskometals.com

www.osiskometals.com

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

L'ERM du Camp minier de Bathurst Est (« CMBE ») comprend le gîte Gilmour Sud et les gîtes de Key Anacon, notamment les zones Principale et Titan. La personne qualifiée indépendante pour l'ERM du CMBE 2019, selon les lignes directrices du Règlement 43-101, est Pierre Desautels, géo., d'AGP Mining Consultants Inc. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. La quantité et la teneur des ressources minérales présumées publiées dans cette estimation sont de nature incertaine et ont été estimées sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreint. Les ressources sont présentées avant dilution et in situ pour une exploitation souterraine de taille moyenne, où trois gisements séparés alimenteront une seule usine de traitement, et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'estimation publiée a considéré un seuil de coupure de l'équivalent en zinc (Éq.Zn) de 5,5 %. Les pourcentages d'équivalent en zinc ont été calculés en utilisant le prix des métaux, le taux de récupération des métaux anticipé et les sommes à verser pour affinage.

Les références historiques de production à proximité des propriétés de Métaux Osisko dans le présent communiqué de presse n'attestent pas de la viabilité économique de toutes ressources minérales ou de toutes découvertes futures ni de la possibilité de découvertes additionnelles.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du

présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.